

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019
DELIBERATION N° 33

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. par MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. Laiguillon,

OBJET : FINANCES – Demandes d'exonération exceptionnelle de la redevance de mise à disposition d'équipements municipaux.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Association The Ride and Roses

L'association humanitaire The Ride and Roses a organisé un concert, le 9 septembre 2018, à la Maison des associations, afin de financer sa participation au rallye "Trophée rose des sables" pour participer à la construction d'un puits au sein d'une école. Elle sollicite l'exonération du montant d'occupation de l'espace Arnaud-Saez, dont le coût s'élève à 1 054,05 €.

Compte tenu du but poursuivi, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite association.

Association Gela Ttiki

L'association Gela Ttiki a organisé le « Téléthon 2018 ». Elle a occupé l'espace Arnaud Saez, les vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018. Elle souhaite être exonérée du montant des redevances de mise à disposition de l'espace Arnaud Saez qui s'élèvent, au total, à 2 439,10 €. Compte tenu de la nature de cette manifestation, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite association.

Association Espace de vie des adultes handicapés

L'association Espace de vie des adultes handicapés (EVAH) a organisé une conférence-débat sur le thème de la vie sexuelle et affective des personnes en situation de handicap, le lundi 17 décembre 2018. Elle sollicite l'exonération du montant d'occupation de l'espace Saez qui s'élève à 425 €.

Compte tenu de la qualité du demandeur et de la nature de la réunion, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite association.

Communauté d'agglomération Pays basque

La Communauté d'agglomération Pays basque (CAPB) a occupé la Maison des associations, dans le cadre d'un séminaire et d'ateliers pour 130 cadres, sur le thème du processus de structuration de la CAPB, le 20 décembre 2018.

Elle sollicite l'exonération exceptionnelle des coûts d'occupation de l'espace Arnaud Saez, dont le montant s'élève à 488 €.

Compte tenu de la qualité du demandeur et de la nature de la réunion, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite agglomération.

Association Table du soir

L'association Table du soir et son collectif de partenaires (Emmaüs, la Croix Rouge, Saint-Vincent-de-Paul, le Point accueil jour et la Peña Or Kompon) ont offert un repas de Noël du partage aux personnes accueillies, le 24 décembre 2018. Ils souhaitent être exonérés du montant de la redevance de mise à disposition de l'espace Arnaud Saez qui s'élève à 763,36 €. Compte tenu de l'objet de cette manifestation, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite association.

Association Euskal Moneta

L'association Euskal Moneta a organisé la troisième édition de l'Eusko Eguna, en partenariat avec la crèche Luma Baiona, le 10 mars 2019, à la Maison des associations avec, au programme, un marché de producteurs locaux, membres de l'eusko, un repas populaire, des animations et des conférences. Elle sollicite l'exonération du montant d'occupation de l'espace Saez et de salles de réunion, qui s'élève au total à 1 280,50 €.

Compte tenu de la nature de cet événement, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite association.

Association Société des amis du musée Bonnat-Helleu

L'association Société des amis du musée Bonnat-Helleu a organisé une conférence à l'attention de ses adhérents le 10 avril 2019. Elle sollicite l'exonération du montant d'occupation de l'espace Saez qui s'élève à 284,68 €.

Considérant les travaux actuellement en cours dans leurs locaux, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite association.

Caisse d'allocations familiales de Bayonne

La Caisse d'allocations familiales de Bayonne a organisé une conférence sur le thème des réseaux sociaux, le lundi 20 mai 2019. Elle sollicite l'exonération du montant d'occupation de l'espace Arnaud-Saez qui s'élève à 793,05 €.

Considérant la qualité du demandeur, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à ladite caisse.

Conservatoire du Pays Basque Maurice Ravel

Le Conservatoire du Pays Basque Maurice Ravel a organisé, le 18 juin 2019, une représentation dans le cadre de ses actions culturelles et pédagogiques. Ce spectacle regroupait les élèves inscrits en horaires aménagés à l'école Maurice Ohana et au collège Marracq. Il sollicite l'exonération du montant d'occupation de l'espace Arnaud-Saez qui s'élève à 1 500,55 €.

Considérant la dimension culturelle et pédagogique de cet événement, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance audit conservatoire.

SALLE L'ALBIZIA

GIP-Développement social urbain de l'agglomération bayonnaise (GIP-DSU)

Le GIP-DSU a organisé un « café de l'emploi », le 10 octobre 2018. Cette manifestation avait pour objectif de faire se rencontrer les recruteurs et les habitants du quartier en recherche d'emploi. Il souhaite être exonéré de la redevance de mise à disposition de la salle L'Albizia qui s'élève à 56 €.

Compte tenu de l'objet de cet atelier, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance au dit groupement.

Association pour le droit à l'initiative économique

L'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) a organisé, le 20 novembre 2018, dans le cadre de l'action « Permanences et Adie micro business » une présentation de projets d'entreprise des habitants de Bayonne, sous forme de speed meeting. Elle souhaite être exonérée du coût d'occupation de la salle L'Albizia qui s'élève à 80 €.

Compte tenu de la nature de cette initiative, il est demandé au conseil municipal d'accorder cette exonération exceptionnelle de redevance à ladite l'association.

CCAS de Bayonne

Le CCAS de Bayonne a organisé, le 19 décembre 2018, le Noël de l'épicerie sociale. Cet événement traditionnel a concerné plus d'une centaine de personnes dont 60 enfants.

Il souhaite être exonéré du montant de la redevance de mise à disposition de la salle L'Albizia qui s'élève à 144 €.

Compte tenu de la nature de cette manifestation, il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance au dit centre communal.

Association Educazep

L'association Educazep a organisé, le 16 janvier 2019, la finale départementale des « Petits champions de la lecture », qui s'inscrivait dans le dispositif national de la « Nuit de la lecture 2019 ». Elle souhaite être exonérée du coût d'occupation de la salle L'Albizia qui s'élève à 48 €.

Compte tenu de la nature éducative et culturelle de cette manifestation, il est demandé au conseil municipal d'accorder cette exonération exceptionnelle de redevance à ladite l'association.

Association Unis Cité

L'Association Unis Cité a organisé des ateliers autour de la biodiversité et du théâtre, les 25 et 26 février 2019. Elle sollicite l'exonération du coût d'occupation de la salle L'Albizia qui s'élève à 224 €.

Compte tenu de la nature de cette manifestation, il est demandé au conseil municipal d'accorder cette exonération exceptionnelle de redevance à ladite l'association.

Conseil local santé mentale

Le Conseil local de santé mentale (ex Réseau santé mentale) a organisé, le 19 mars 2019, une journée consacrée à l'exposition des œuvres réalisées, à partir d'outils numériques, par des patients, à l'attention de lycéens, de professionnels et du grand public. Il sollicite l'exonération du coût d'occupation de la salle L'Albizia qui s'élève à 176 €.

Compte tenu de la nature de cette manifestation, il est demandé au conseil municipal d'accorder cette exonération exceptionnelle de redevance à ladite l'association.

PISCINE LAUGA

Académie de Bordeaux

L'Académie de Bordeaux a occupé la piscine Lauga le 29 avril 2019 à l'occasion d'examens de natation. Elle souhaite être exonérée du coût d'occupation du bassin qui s'élève à 496 €.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de redevance à cette circonscription éducative.

1er Régiment d'Infanterie de Marine de Bayonne (1er RPIMa)

Le 1er RPIMa de Bayonne a organisé des entraînements de natation, les 29 avril, 3 juin et les 9 et 18 juillet 2019. Il souhaite être exonéré des coûts d'occupation de la piscine Lauga qui s'élèvent chacun à 124 €, soit 496 € au total.

Le 1er RPIMa occupera la piscine Lauga dans les mêmes conditions les 2, 10 et 12 septembre 2019 pour un montant de 372 €.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de ces redevances audit régiment.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne